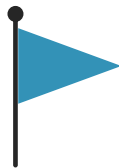


Challenge VOILE

Groupe BPCE

16 au 19 octobre 2026



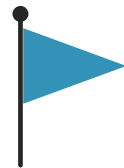


L'équipe organisatrice de BPCE
aura le plaisir de vous accueillir sur
le Vieux Port de Marseille
du 16 au 19 octobre 2026.



Bienvenue au 39^e Challenge Voile Groupe BPCE Sports !

Nos partenaires



Partenaire officiel



Partenaire principal



BPCE

Finances groupe &
Communication groupe

Partenaires supporters



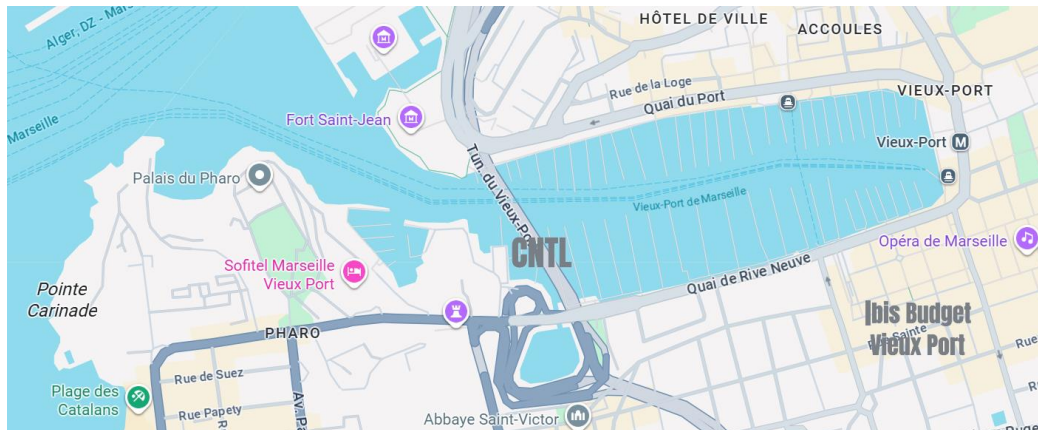
Organisation

Bateaux

Les bateaux seront au Vieux Port, au CNTL

Logement

Les équipages seront hébergés à l'Ibis Budget Vieux Port, 46 rue Sainte.



Programme prévisionnel

**Vendredi 16
octobre**

Journée entraînement et diner des équipages
(logement possible dès le jeudi soir)

**Samedi 17
octobre**

Journée de courses et soirée

**Dimanche 18
octobre**

Journée de courses et soirée

**Lundi 19
octobre**

Matinée de courses et remise des prix
(vers 15h max)



Prestations

Forfait : 4 130 €

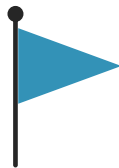
Le forfait comprend

- Le séjour avec petit déjeuner du vendredi 17 octobre, 16h00, au lundi 20 octobre 2025.
- Les repas du midi et du soir ainsi que les animations.
- Les serviettes et les draps dans les chambres.
- La location du bateau auprès de Teamwinds. *Priorité aux 17 préinscrits.*

Le forfait ne comprend pas

- La journée d'entraînement du vendredi 17 octobre et la nuit du jeudi soir.
- Les licences FFV (obligatoire).
- L'adhésion Groupe BPCE Sports (obligatoire).
- Les assurances complémentaires de rachats de caution (conseillées).

Teamwinds



Les contrats de location des bateaux seront établis au nom des équipages qui s'engagent à signer le contrat de location.

CAUTION

3 600 €

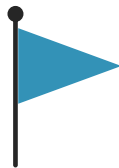
(en 2 chèques de
1 800 €)

RACHAT DE FRANCHISE

Nous vous conseillons
fortement de souscrire
des rachats de
franchise :

- **Franchise loueur**
(ex : Ouest
Assurances) – **Prix
location : 2 040 €**
- **Franchise sinistre :**
assurance skipper
FFV

Finalisation de l'inscription



- **Remplir le fichier Excel joint : Inscription Challenge Voile 2026**
 - à transmettre à : cyril.vignet@bpce.fr / sylvie.godquin@bpce.fr / stephane.pasquier@bpce.fr / sebastien.commin@ceapc.caisse-epargne.fr
 - Echéance de l'acompte et prix des prestations complémentaires (équipier et/ou nuit sup.) dans le fichier.

- **Virement à établir avec le libellé " Groupe BPCE Sports - Voile 2026 "**

Coordonnées bancaires de GROUPE BPCE SPORTS
DOMICILIATION CE AQUITAINE POITOU CHARENTES
BIC : CEPAFRPP333

IBAN : FR7613335003010800404189284

RIB : Code Banque 13335 Code Guichet 00301 Compte 08004041892 Clé 84

- **Date limite d'inscription le 8 juin 2026**
 - Votre inscription sera validée uniquement si le règlement d'acompte est joint.
 - En cas d'**ANNULATION** : le remboursement total de la somme réglée pourra être effectué jusqu'au **30 juin 2026** au plus tard, sans réserve.
 - Au-delà du 30 juin 2026**, les règlements effectués seront considérés comme acquis à l'organisation du Challenge Voile Groupe BPCE Sports 2026.





A très bientôt !

